

# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE Fonds d'urgence – Soutien aux exploitations viticoles victimes des intempéries de mai 2024

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Aude

L'aide d'urgence est destinée à financer la mise en place d'une aide de trésorerie exceptionnelle, à travers une année blanche bancaire, réservée aux exploitations en grande fragilité économique en viticulture.

Aide versée dans le cadre du Règlement (UE) n°1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides «<u>de minimis</u>» dans le secteur de l'agriculture, modifié par le règlement n°2019/316 de la Commission du 21 février 2019

Le présent formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives requises, est à adresser <u>au plus tard le 28 juillet 2024</u> par voie postale : DDTM de l'Aude, SAFEB/MCCAC – 105, boulevard Barbès - CS 40001 - 11 838 CARCASSONNE Cedex ou par mail : ddtm-seadr-psea@aude.gouv.fr

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (cocher les cases et préciser les informations demandées)
N° SIRET :
Nom et prénom ou raison sociale :
Statut juridique de l'exploitation :
Pour les GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) , veuillez préciser le nombres d'associés :
Nouvel installé (5 ans) :   OUI   NON  Année d'installation :
COORDONNÉES DU DEMANDEUR (préciser les informations demandées)
Adresse:
Code postal :   _   Commune :
,
Téléphone : Fixe       ; Mobile
Mail :
COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE (Joindre un RIB-IBAN du demandeur)
_   _   _   _   _   _   _   _   _   _
CRITÈRES D'ELIGIBILITE (cocher les cases)
Je déclare être exploitant agricole à titre principal ou secondaire. En cas de forme sociétaire, au moins 50 % du capital est détenue par des exploitants agricoles à titre principal (directement ou indirectement), et le siège d'exploitation est situé dans le département de l'Aude :
grecies a date principal (directedirect sa manecedirect,), et le siège à exploitation est state dans le département de l'indice l'alle de l'alle de l'indice l'alle de l'indice l'alle de l'alle de l'alle de l'indice l'alle de l'alle
CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE EXPLOITATION (cocher les cases et préciser les informations demandées)
SAU totale de l'exploitation (ha) :
ype(s) de production(s) : 🗆 maraîchage 🗆 viticulture 🗆 arboriculture 🗆 autre, préciser
PROCÉDURES COLLECTIVES (cocher les cases et préciser les informations demandées)  Exploitation en procédure collective ? □ OUI □ NON - Si oui, préciser : □ sauvegarde □ RAJ □ RJ □ Liquidation judiciaire
Exploitation en procédure collective ? <b>□ OUI □ NON -</b> Si oui, préciser : □ sauvegarde □ RAJ □ RJ □ Liquidation judiciaire  Date d'homologation du plan :  _ _ / _ _ / _  _   Date d'ouverture :  _ _ / _  / _

#### **VOS ORGANISMES BANCAIRES**

Liste exaustive de vos organismes bancaires :

		TENTES AGNICOLES	S DE L'EXPLOITATION			
Commune	Nº de parce	lle cadastrale	Culture(s)	Surface (ha)	Taux de perte de	
	Section	Numéro			récolte (%)	
			-			
Sinistres subis au cours des 3 dernières années (indiquer la date et le type de sinistre) :						
DIFFICULTÉS RENCONTRÉES						
Montant des dettes fourn			Diffic	cultés de remboursement :		
Montant des dettes fiscales (taxes) (€) :						
Montant toute autre dette (préciser origine et montant)(€) :Difficultés de remboursement : □ OUI □ NON						
Bénéficiaire du RSA : □ <b>OUI</b> □ <b>NON</b> Bénéficiaire de la prime pour l'activité (PPA) : □ <b>OUI</b> □ <b>NON</b>						
Exploitation suivie par la cellule départementale d'accompagnement des agriculteurs en difficulté :   NON  Si non, informations utiles en ligne sous :   https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-I-Etat/Agriculture/Agriculteurs-en-difficulte						
Commentaires libres : vous pouvez joindre à la présente demande sur papier libre toute information relative à la situation de votre exploitation qui pourrait être utile à l'étude de votre demande d'aide :						
LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (cocher les cases)						
Exemplaire original du formulaire complété, daté et signé						
Relevé d'identité bancaire RIB-IBAN au nom du demandeur (individuel ou forme sociétaire)						
Attestation de la banque justifiant des surcoûts liés à la mise en œuvre de l'année blanche						
Déclaration sur l'honneur attestant avoir subi des pertes liées à la grêle de mai 2024						
SIGNATURE ET ENGAGEMENTS (cocher les cases et préciser les informations demandées)						
Je soussigné (nom et prér	nom) :					
<ul> <li>certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité;</li> <li>certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.</li> </ul>						
Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (*) :  □ à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;  □ à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;						
☐ J'autorise la DDTM à transmettre à la Région Occitanie les informations renseignées dans ce formulaire ainsi que les pièces justificatives associées ; ☐ J'accepte que ma demande soit étudiée en comité d'attribution dans un cadre confidentiel ; ☐ Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect des engagements ci-dessus, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclure d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.						
Fait àle   / _  / _   Signature (si GAEC, signature de tous les associés)						
(*) Veuillez cocher les mentid	ons utiles					
Mention légales : La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative a l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données a caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.						
RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION						
DATE DE RÉCEPTION EN DDTM de l'Aude :						



#### NOTICE D'INFORMATION



## Fonds d'urgence de soutien aux exploitations agricoles suite au intempéries de mai 2024 (grêle)

N° 13681\*04

SI VOUS SOUHAITEZ DAVANTAGE DE PRÉCISIONS, CONTACTEZ LA DDTM DE L'AUDE TEL : 04 68 71 76 28 / 04 68 10 31 16

Mail : ddtm-seadr-psea@aude.gouv.fr

#### Bénéficiaires :

Les exploitants agricoles à titre principal ou secondaire, les GAEC et EARL, les autres personnes morales ayant pour objet l'exploitation agricole et dont au moins 50 % du capital est détenu par des exploitations à titre principal (directement ou indirectement). Les entreprises faisant l'objet d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire doivent disposer d'un plan arrêté par le tribunal de commerce pour bénéficier de la mesure.

### Financement :

Ce dispositif est destiné à financer la mise en place d'une trésorerie exceptionnelle à travers une année blanche bancaire, réservée aux exploitations en grande fragilité économique.

L'aide sera versée dans le cadre du règlement (UE) n° 1408/2013 de la commission du 18 décembre 2013, qui prévoit que les aides accordées au titre du de minimis agricole ne doivent pas excéder un plafond de 20 000 € sur une période de 3 exercices fiscaux (exercice en cours et les 2 exercices précédents)

#### Modalités de demandes d'indemnisation :

- par dossier papier à adresser avant le 28 juillet 2024 par courrier postal ou mail à l'adresse suivante :

DDTM de l'Aude - Service Agriculture Forêt Eau Biodiversité 105 Bd Barbès - CS 40001 – 11838 CARCASSONNE cedex

mail: ddtm-seadr-psea@aude.gouv.fr

#### Indemnisation:

Le montant de l'aide visera à prendre en charge tout ou partie des surcoûts en terme d'intérêts et frais bancaires liés à la mise en œuvre d'une ou deux année(s) blanche(s), sur présentation d'une attestation établie par la banque.

#### Communes concernées :

Alaigne, Arquettes en Val, Blomac, Bouriege, Camplong-d'Aude, Capendu, Castelreng, Cepie, Comigne, Donazac, Esperaza, Gaja-et-Villedieu, Gardie, La Digne D'amont, Labastide en Val, Ladern/Lauquet, Lagrasse, Lauraguel, Leuc, Limoux, Loupia, Magrie, Malras, Malvies, Monze, Pieusse, Pomas, Pauligne, Puicheric, Rennes le Château, Routier, Saint Martin de Villereglan, Saint Hilaire, Salleles-Cabardes, Servies en Val, Toureilles, Val De Dagne, Verzeille, Villelongue, Villetritouls.

### <u>Justificatifs et pièces à joindre à la demande :</u>

Dans tous les cas, la demande d'aide devra être accompagnée des documents suivants :

- Attestation délivrée par la ou les banques justifiant la mise en œuvre de l'année blanche avec indication des surcoûts en terme d'intérêts et de frais de dossier ;
- Relevé d'identité bancaire ;
- Déclaration sur l'honneur attestant avoir subi des pertes de récoltes dues à la grêle.

Cerfa n°: 13681\*04 Page 1 / 1